

Pays du Mont-Blanc
& Vallée de l'Arve

GUIDE DE LA SAISONNALITÉ

HIVER/ÉTÉ 2018-2019



ESPACES
SAISONNIERS
PAYS DU MONT-BLANC

Bien vivre ma saison !

Edito

Employeur ou salarié, demandeur d'emploi ou en activité, ce guide est le vôtre !

Le Tourisme et la pluri-activité sont des enjeux majeurs pour la Haute Savoie. Chaque année, notre Département doit relever le défi d'accueillir des milliers de touristes venus du monde entier, et ce secteur - vital pour les pays de montagne - génère un nombre important d'emplois.

Dans un contexte concurrentiel croissant, et l'émergence de nouvelles destinations, la qualité de l'accueil et des prestations proposées aux touristes qui viennent profiter de notre environnement est fondamentale.

*Les saisonniers qui, chaque saison, contribuent à la vitalité du tourisme, sont pour la Haute Savoie **une ressource humaine indispensable.***

Nous le savons, les difficultés rencontrées par les saisonniers sont nombreuses, et le travail en saison est particulièrement exigeant.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, avec l'ensemble des acteurs de la saison, publier ce guide à votre attention.

Il a été conçu pour être une source d'information actualisée, synthétique et pratique afin de faciliter vos démarches et vous aider à mieux vivre votre saison.

*Nous vous rappelons également que **nos Espaces Saisonniers** se tiennent à votre disposition pour répondre à toute question que ce soit avant, pendant ou après votre saison.*

Bonne saison à tous !

SOMMAIRE

INFORMATION GÉNÉRALE	4
Emploi	6
Réglementation du travail	8
Logement	12
Santé et social	16
Vie quotidienne	22
Formation - orientation	25
Autres contacts	30



Suivez notre page FACEBOOK !
Espaces Saisonniers Arve Giffre Mont-Blanc





INFORMATIONS GENERALES

ESPACE SAISONNIER

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

VALLÉE DE CHAMONIX

MJC - Maison Pour Tous

MSAP - 94 promenade du Fori

74400 CHAMONIX MONT BLANC

ESPACE SAISONNIER - MAISON DE SERVICE AU PUBLIC VALLÉE DE CHAMONIX

MJC - Maison Pour Tous

MSAP - 94 promenade du Fori

74400 CHAMONIX MONT BLANC

Contact : msapcham@faucignymontblanc.com

Tel : 06.08.30.96.34

Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h

Web : www.saison-mont-blanc.fr



info en +

Les groupes de saisonniers sur les réseaux sociaux :

En station ou ailleurs en France, la communauté des saisonniers fait passer des bons plans de logement, de sorties et d'emploi ! Rendez-vous sur notre page facebook pour les trouver tous.

Plus d'info sur : www.facebook.com/SaisonArvePMB



Ouvert à l'année

ESPACES
SAISONNIERS
PAYS DU MONT-BLANC

EMPLOYEUR - SALARIÉ - DEMANDEUR D'EMPLOI

||||||| **Ce service est le votre !** |||||||

||||| ACCUEIL ET SERVICES AU PUBLIC

L'Espace Saisonnier, a été labellisé Maison de Service Au Public en 2017. Cet espace est ouvert à l'année. Nous accueillons et informons tout public (demandeurs d'emploi, salariés, employeurs, saisonniers ou résidents). Vous y trouverez un soutien dans vos démarches administratives liées à l'emploi, la formation, la santé, le logement et toutes autres demandes.

La Maison de Service au Public vous propose :

- une aide à la recherche d'emploi
- une information sur le logement saisonnier
- un espace informatique mis à disposition
- un accompagnement aux démarches administratives
- un conseil à la rédaction de CV et lettre de motivation
- un relais d'information des partenaires (CAF, CPAM, Préfecture).



Emploi



OÙ M'ADRESSER : POUR TROUVER UN EMPLOI / POUR RECRUTER

Pôle emploi

- Pour les candidats :

Pôle Emploi - Antenne de Chamonix - 171 Place Edmond Desailloud, 74400 Chamonix-Mont-Blanc
Tel : 39-49 (service gratuit)
www.emploi-store.fr

- Pour les employeurs

www.pole-emploi.fr - 39 95 (service gratuit + prix appel)

Mission Locale Jeunes

Permanence à Chamonix le lundi matin - Dans les locaux de la MJC Maison pour Tous
94 promenade du Fori - 74400 CHAMONIX
Tél : 04.50.18.31.39
www.missionlocale.fr

Pour connaître les permanences contactez la Mission Locale Faucigny Mont-Blanc :
CLUSES : Tél. 04 60 09 72 30 - SALLANCHES : 04 50 18 31 39
BONNEVILLE : 04 50 97 29 50

Évènement

Salon Hôtelier de Chamonix

Mardi 9 octobre 2018 - entrée libre de 09h30 à 16h30, Au Centre des Congrès "Le Majestic"
241, Allée du Majestic - 74400 Chamonix-Mont-Blanc
Venez avec un CV !
Une centaine d'employeurs seront présents et 1000 offres disponibles

pour plus d'infos : www.pole-emploi.fr

Les forums de recrutement

Les partenaires de la saisonnalité se mobilisent chaque année pour organiser des forums et des salons de recrutement destinés aux saisonniers et aux employeurs.

C'est l'occasion pour les employeurs de rencontrer les futurs salariés et pour les saisonniers de rencontrer leur futur employeur.



SeasonPros

SeasonPros est LE réseau social professionnel dédié aux saisonniers et aux recruteurs du secteur tourisme, hôtellerie et restauration. SeasonPros facilite votre recherche: c'est simple, rapide et entièrement gratuit pour les candidats. Notre équipe est disponible par mail ou par téléphone pour vous accompagner dans vos démarches.

Plus d'infos: Tél: 04 79 52 23 05 - Email: saisonniers@seasonpros.com

www.seasonpros.com - FB : Les Saisonniers by SeasonPros



ADECCO

ADECCO SALLANCHES, véritable acteur de l'emploi sur la vallée de l'Arve vous accompagne sur toutes vos inter saisons. Venez nous rencontrer, nous pourrons, avec vous, travailler sur une bi-saisonnalité et vous accompagner sur votre parcours professionnel.

SAISONNIERS nous avons les moyens de vous permettre d'enchaîner les saisons et les inter-saisons. Venez nous rencontrer.

ADECCO SALLANCHES - 78 RUE PIERRE
SOLLIARD DE MERIBEL

74700 SALLANCHES

Tel : 04 50 93 77 05

Mail : adecco.z23@adecco.fr

Facebook : [AdeccoSallanches](https://www.facebook.com/AdeccoSallanches)



Réglementation du travail

OÙ M'INFORMER SUR LE DROIT DU TRAVAIL ?

||||||| DIRECCTE

La DIRECCTE informe les salariés et les entreprises sur le droit du travail (conditions d'embauche, rupture d'un contrat de travail, représentation des salariés au sein de l'entreprise, etc.) et veille au respect de l'application du droit social en entreprise (durée du travail, santé au travail, rémunérations, etc.).

Service de Renseignements Législatifs de l'UD 74 :

- Réception du public, uniquement sur RDV tous les matins de 8h45 à 11h45, au 48 avenue de la République 74960 CRAN GEVRIER

Les rendez vous peuvent être pris directement sur le site de la Direccte : auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Haute-Savoie

Ou en appelant le standard téléphonique : 04.50.88.28.00

- Permanences téléphonique : 04 50 88 28 28 tous les après-midi de 13h45 à 16h, tous les jours sauf mercredi

- Télécopie 04.50.88.28.96

- Mail : ara-ud74.renseignement@direccte.gouv.fr

Le contrat de travail saisonnier

Le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année, à des dates à peu près fixes, en fonction du rythme des saisons, des modes de vie collectifs ou emploi dans lesquels, dans certains secteurs d'activité définis par décret ou par convention ou accord collectif de travail étendu, il est d'usage constant de ne pas recourir au contrat de travail à durée indéterminée en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère par nature temporaire de ces emplois. Cette variation d'activité doit être indépendante de la volonté de l'employeur.

Les salariés directement occupés à des tâches saisonnières peuvent être recrutés en contrats à durée déterminée (CDD) prévoyant ou non un terme précis.

Sous certaines conditions, des contrats saisonniers successifs peuvent être conclus avec le même salarié. De même, ils peuvent comporter une clause de reconduction.

La succession de contrats saisonniers

Renouveler un contrat saisonnier avec le même salarié est possible s'il est conclu afin de pourvoir un emploi effectivement saisonnier (non permanent) et dans le respect des règles relatives aux CDD.

Ne sont pas saisonniers, les contrats conclus pour une période coïncidant avec la durée d'ouverture ou de fonctionnement de l'entreprise (par exemple, contrat signé avec un serveur pendant les 6 mois d'ouverture d'un restaurant d'une station de ski).

La clause de reconduction

Le contrat de travail peut comporter une clause prévoyant sa reconduction d'une saison à l'autre. La rédaction de la clause ne doit pas avoir pour effet d'imposer la reconduction automatique. Elle doit simplement prévoir une priorité d'emploi en faveur du salarié.

Une convention ou un accord collectif applicable à l'entreprise peut imposer à l'employeur ayant occupé un salarié saisonnier de le réemployer pour la même saison de l'année suivante.

Pour le calcul de l'ancienneté du salarié, il est fait cumul des durées des contrats de travail à caractère saisonnier successifs qu'il a effectués dans une même entreprise.



Services juridiques

QUELLES RÉPONSES ADMINISTRATIVES À VOS QUESTIONS ?

3939 ALLO SERVICE PUBLIC

Obtenez une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif.

Antenne de Justice

Service public d'accès aux droits et d'orientation juridique.

Plus d'infos : Cluses - 04 50 96 84 63

Conciliateur de justice

Règlement à l'amiable des différends (voisinage, propriétaire/locataire, contrat de travail, impayés, malfaçons)

Exclusivement sur rendez vous les 1er et 3eme jeudis du mois de 13h30 à 17h15 à la MSAP de Chamonix
Tél : 06.88.49.72.25

Defenseur des Droits

Chargé de défendre les droits et libertés dans 5 domaines de compétences déterminés par la loi.

Permanence tous les jeudis à l'antenne de justice - Tel : 04.50.96.84.63

ASSIJES - Association d'Intervention Judiciaire et Sociale

Service d'aide aux victimes : accueil, écoute, information, orientation. Ne se substitue pas aux avocats.

Reçoit sur rendez-vous. Plus d'infos : assijes@orange.fr - Cluses : 04 50 96 84 64

CIDFF - Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles

Plus d'infos : www.infofemmes-rhonealpes.fr - Tél. : 04 50 09 52 40 - Mail : cidff@cidff74.fr

CHAMONIX

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



MSAP - Maison Pour Tous
94 promenade du Fori
74400 CHAMONIX
msapcham@faucignymontblanc.com
Tél. 06.08.30.96.34

Horaires d'ouverture au public
Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h00
Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h00
Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h00
Vendredi 9h-12h

Logement



À QUI M'ADRESSER POUR TROUVER UN LOGEMENT ?

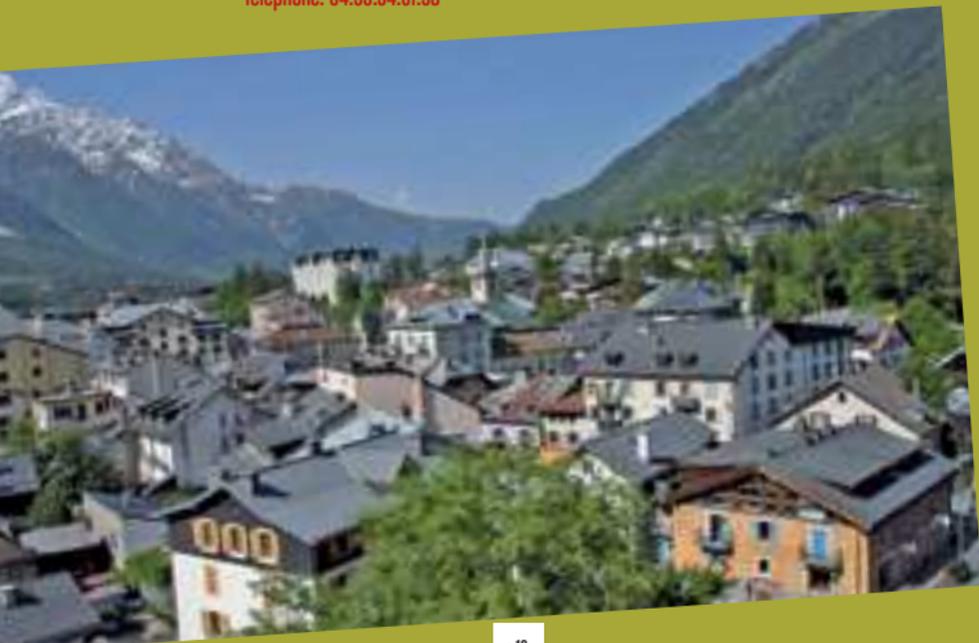
Plusieurs structures peuvent vous héberger de manière provisoire. Il faut vous renseigner auprès des mairies et/ou Espaces Saisonniers.

Secteur Chamonix : Logement solidaire

Vous êtes employeur, vous êtes à la recherche d'un logement pour votre salarié saisonnier. Le service logement solidaire de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix peut vous mettre en relation avec un propriétaire qui souhaite mettre son bien en location.

Mail : logement.solidaire@cc-valleedechamonixmb.fr

Téléphone: 04.50.54.67.58



CONSEIL

Anticipez vos recherches et privilégiez pour une première saison les offres d'emploi logées !

PAYS DU MONT-BLANC / VALLÉE DE L'ARVE

Offres et informations logement

www.chamonix-mont-blanc.fr

Rubrique « votre Mairie en ligne / Saisonniers »

FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs) « La Marmotte »

Chamonix - Tél. 04 50 53 20 13

Maison des Cimes (57 logements pour les saisonniers)

Chamonix - Tél. 04 50 53 31 52

Campings (été) Renseignements et réservations auprès des Offices de Tourisme - (voir annuaire)

Pour les « camions » :

Camping de la " Molliasse " (saison hivernale)

Infos Mairie de Chamonix - Tél. 04 50 53 11 13

FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs)

Cluses - Tél. 04 50 98 16 61

BON À SAVOIR

Le logement fourni par mon employeur doit-il répondre à certains critères ?

Oui, il doit répondre à des exigences minimales de décence en termes de surface, de volume, d'équipements (fenêtres, aérations, etc.). Le logement ne doit pas être libéré par le saisonnier durant une suspension de son contrat de travail (arrêt maladie par exemple).

Plus d'infos : documentation DIRECCTE « les règles légales » (disponible à l'Espace Saisonnier)

Attention : logement fourni par l'employeur ne veut pas forcément dire « gratuit » !

LES AIDES AU LOGEMENT

Comme tout locataire, vous pouvez contacter des organismes spécialisés pour connaître vos droits et obligations.

La CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Suivant le type de logement, le montant du loyer, votre situation familiale et vos ressources (et celles des personnes vivant sous votre toit), vous pouvez peut-être bénéficier d'une Aide personnalisée au logement (Apl), d'une Allocation de logement familiale (Alf) ou d'une Allocation de logement sociale (Als), non cumulables entre elles. Antennes et permanences sociales de la CAF à Cluses, Bonneville et Sallanches.

Plus d'infos : www.caf.fr ou tél. : 0 810 25 74 10 ou renseignez vous auprès de la Maison de Service Au Public

AMALLIA : Pour tous les salariés du secteur privé

- > Avance LOCA-PASS® : prêt de 500€ maxi pour financer le dépôt de garantie de 1 ou 2 mois de loyer et prêt à taux zéro.
- > Garantie LOCA-PASS® : Amallia garantit au propriétaire le paiement du loyer et des charges pendant 9 mois en cas de défaillance du locataire. Réservée au secteur de location sociale.
- > La GRL® (Garantie des Risques Locatifs) : Assurance payante (souscrite par le bailleur) pour couvrir les risques locatifs dans le secteur privé. Voir sur le site www.grl.fr.

4 avenue de Chambéry 74000 ANNECY - Tél. 04 50 52 80 09 - Web : www.amallia.fr

L'ADIL (Agence Départementale d'Informations sur le Logement)

L'ADIL renseignera sur les différentes formes de location et sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales. Permanences ADIL au Pays du Mont-Blanc et en Vallée de l'Arve : 04 50 45 79 72.

4 avenue de Chambéry 74000 ANNECY - Tél. 04 50 45 79 72 - Web : www.adil74.org



1 Semaine
pour
Emploi

Plus de 100 événements
en Auvergne-Rhône-Alpes

Salon de l'Emploi Hôtelier

Mardi 9 oct.
9h30/17h

Chamonix
Centre des congrès
Le Majestic



Emploi saisonniers

100 recruteurs
+ de 1000 Postes à pourvoir

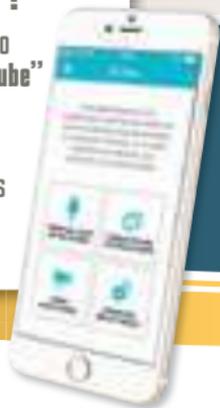
(Les postes peuvent être logés !)

pole-emploi-auvergne-rhone-alpes.fr

**Vous ne pouvez pas
vous déplacer ?**

Réalisez votre CV vidéo
via l'application "CV Tube"
de Pôle emploi.

Il sera diffusé lors
de l'événement auprès
des employeurs
présents.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



agefiph
ouvert à tous
pour personnes handicapées

CCI HAUTE-SAOIE



pôle emploi

Santé & Social



SANTÉ AU TRAVAIL / MÉDECINE DU TRAVAIL

Ce service a pour objet de prévenir toute altération de la santé des salariés, du fait de leur travail, notamment en surveillant leur état de santé, les conditions d'hygiène du travail et les risques liés à l'environnement du travail. Les services de Santé au Travail sont à votre disposition pour toute question.

Chamonix : 320 rue Allobroges 74400 Chamonix-Mont-Blanc - Tél : 04 50 53 29 84

ACCÈS AUX SOINS

CPAM - L'ASSURANCE MALADIE

"Je dois être affilié à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou à la Mutualité Sociale Agricole. J'ai toujours sur moi ma Carte Vitale et à défaut, mon attestation de droits. Je peux mettre à jour ma carte dans toutes les pharmacies du département. Je la présente systématiquement au professionnel de santé que je consulte."

Contact :

- Par courrier : Caisse d'Assurance Maladie, 2 rue Robert Schuman - 74984 Annecy Cedex 9
- Par téléphone : 3646 du lundi au vendredi de 8h à 17h (service 0.06€/min+prix de l'appel)
- Par internet : amell.fr

La protection universelle maladie (PUMA)

La protection universelle maladie assure aux personnes qui exercent une activité professionnelle en France ou qui résident en France de façon stable et régulière, la prise en charge des frais de santé en cas de maladie ou de maternité, à titre personnel et de manière continue tout au long de la vie.

Les Mutuelles (complémentaire santé)

Tous les employeurs ont désormais l'obligation de fournir une complémentaire santé collective à leurs salariés, et de participer au moins à hauteur de 50 % du prix des cotisations.

Pour la branche professionnelle de l'hôtellerie -restauration, votre complémentaire est KLESIA : Renseignez-vous, des aides sociales existent : aide au permis de conduire, aux soins exceptionnels, aux parents isolés, ...

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

||||||| CMP - Centre Médico-Psychologique

Établissements qui regroupent des spécialistes et proposent une offre de soins mentaux pris en charge par la Sécurité Sociale.

Sallanches : 04 50 47 89 18

Cluses : 04 50 96 14 66

Bonneville : 04 50 25 99 91

Thonon les Bains : 04 50 17 17 00

||||||| PEJ - Point Écoute Jeunes

Le PEJ, s'adresse aux scolaires, aux mineurs, aux jeunes en difficulté, entourage, professionnels. Il assure une fonction d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation. Une psychologue est à votre écoute sur toutes les problématiques que vous pouvez rencontrer.

Rendez-vous gratuits et anonymes.

Thonon les Bains : 04 50 71 53 72

Vetraz Monthoux : 04 50 95 09 58

Cluses : 04 50 96 49 82

Sallanches : 04 50 58 04 86

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ OÙ SE RENDRE ?

Vous avez des difficultés pour vous faire soigner, vous ou vos proches êtes malades mais vous n'avez pas d'assurance maladie, vous êtes malades et vous n'avez pas de droits, pas de papiers, ...

Vous pouvez bénéficier d'une consultation avec un médecin et une assistante sociale gratuitement, avec ou sans rendez-vous.

Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc

380 Rue de l'Hôpital

74700 SALLANCHES

Tél : 04 50 47 31 78 (touche 1)

Accueil P.A.S.S. le vendredi de 9h à 12h

au service des Urgences de Sallanches les semaines impaires

Et le dernier mardi du mois de 9h à 12h au service des

Urgences de Chamonix



Consultations d'addictologie

Consultation médico sociale sur rendez vous :

Centre hospitalier du Pays du Mont Blanc

380 rue de l'hôpital 74700 Sallanches

Tel : 04.5047.30.30

Email : hmb@ch-sallanches-chamonix.fr

Association OPPELIA THYLAC

L'association OPPELIA a pour objet d'apporter une aide aux personnes, adolescents et adultes et leur entourage, qui rencontrent des difficultés psychologiques, sociales et sanitaires, en particulier celles liées à l'usage de drogues et aux addictions.

www.oppepia.fr

8 avenue de Cran - 74000 ANNECY

Tél : 04 50 67 97 84

A.P.RE.TO.

Association pour la réduction des risques et préventions des addictions

Plus d'infos :

61 rue du Château-Rouge 74100 ANNEMASSE

Tél : 04 50 38 23 81

Site web : www.apreto.fr

Contact mail : apreto@wanadoo.fr



||||||| **Centre de planification**

Consultations médicales et informations relatives à la contraception, entretiens post IVG, etc.
Délivrance gratuite de la contraception d'urgence. Diagnostic de grossesse.

Centre hospitalier du Pays du Mont Blanc
380 rue de l'hôpital 74700 Sallanches
Tel : 04.5047.30.30
Email : hmb@ch-sallanches-chamonix.fr

||||||| **PMI - Protection Maternelle Infantile**

Vous pouvez prendre rendez-vous avec la sage-femme du secteur. Elle se déplace en station à la demande.
Plus d'infos : PMI Secteur 04 50 33 22 45

BON À SAVOIR

**CEGIDD : Centre Gratuit d'Information, de
Dépistage et de Diagnostic**

Les Consultations et les analyses sont anonymes, confidentielles et gratuites. Résultats rendus sous 48 h.

Sallanches et Chamonix. Infos et prises de rendez-vous :
04 50 47 30 49

SIDA INFO SERVICE

N° vert : 0800 840 800

www.sida-info-service.org





QUESTIONS SOCIALES & FAMILIALES

||||||| Pôle Médico-Social

Les assistantes sociales du Département peuvent vous accompagner dans vos démarches : santé, logement, problèmes financiers ou familiaux. Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous. Le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) peut vous aider et vous orienter pour tout ce qui concerne la maternité et les enfants (santé, mode de garde).

Pôle Médico-Social de Chamonix
286 rue du Lyret
74400 CHAMONIX
Tél. 04 50 33 23 38

||||||| Caisse Allocation Familiales (CAF)

La CAF sert plusieurs prestations en fonction de vos revenus et de votre situation : vous attendez un enfant ? Vous souhaitez le faire garder ? Vous rencontrez des difficultés financières pour vous loger ? Vous vivez une situation précaire ? La Caisse d'Allocations Familiales est là pour vous accompagner.

plus d'info : www.caf.fr
Tel : 0810 257 410

La MSA propose les mêmes prestations que la CAF pour les personnes affiliées au régime agricole.
Plus d'infos : www.msa.fr



Vie Quotidienne



LA CARTE SAISONNIÈRE “ AVANTAGE ” DE CHAMONIX

La carte saisonnière est disponible à la Mairie de Chamonix (Service Population). Elle permet d'avoir accès gratuitement aux transports en commun (réseau bus et train) sur tout le canton de Chamonix (de Servoz à Vallorcine) et de bénéficier de tarifs préférentiels sur les infrastructures municipales : piscine, patinoire, musées, Fondation Gianadda)... et les remontées mécaniques. De plus, elle donne accès gratuitement à 4 parkings (11h de stationnements maximum par jour).
Conditions d'attribution : (Prix : 5 €)

- > Carte délivrée sur présentation du contrat de travail.
- > Valable durant toute la saison (6 mois).
- > Photo d'identité réalisée sur place.
- > Contrat de travail.
- > Formulaire à remplir.

Plus d'infos :

Mairie : 38 Place de l'Église, Chamonix - Téléphone : 04 50 53 11 13

Site : www.chamonix.fr



LES TRANSPORTS

Trouver toutes les solutions pour vous déplacer (navettes gratuites, trains,)

- Pour Chamonix et sa vallée, renseignez-vous, beaucoup de solutions gratuites existent : chamonix.com/se-deplacer,13,fr.html
- Pour la Haute-savoie, regardez sur mobicime.hautesavoie.fr

Chamonix Bus

Le réseau de transport urbain Chamonix Bus dessert toute la vallée de Chamonix, de Servoz au village du Tour. Il permet d'accéder aux départs des remontées mécaniques de la vallée.

Plus d'info : Site : www.chamonix-bus.com

Tél : 04 50 53 05 55

Email : montblancbus@transdev.com

Train Mont-Blanc Express

Ligne SNCF desservant tous les villages entre Saint Gervais/Le Fayet, Vallorcine et Martigny (Suisse). Ce train touristique est un moyen unique de découvrir confortablement les vallées de Chamonix et du Trient.

Contact : Gare SNCF Chamonix

40 place de la Gare

74400 CHAMONIX

www.sncf.fr

Tél : 35 65

Montenbus - Transport à la demande sur le Pays du Mont Blanc (10 communes)

Pour faire ses courses, se rendre à un rendez-vous ou rejoindre le centre d'une commune, rien n'est plus facile avec Montenbus, le service de transport à la demande de la Communauté de Communes. Pratique, simple et peu onéreux, Montenbus permet de se déplacer facilement sur les 10 communes.

<http://www.montenbus.fr> - Par téléphone : 0 800 20 13 74

Par email : tad@borini.com

Pus d'infos : 0 800 20 13 74



LES ANIMATIONS

Offices du Tourisme

Vous trouverez dans les offices de tourisme le programme des animations, le plan de la station, celui des pistes, la carte des randonnées et les horaires des transports...

<http://www.savoie-mont-blanc.com/>

OT de CHAMONIX

Tél. 04 50 53 00 24

Maisons des Jeunes et de la Culture

La MJC et le centre culturel "Salle Léon Curral" proposent de nombreuses activités tout au long de l'année.

Maison de la jeunesse et de la culture (MJC)

Maison pour Tous

94 promenade Fori

74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Tél. 04 50 53 12 24

Bibliothèque / Médiathèque

La bibliothèque-Médiathèque vous propose de nombreux ouvrages, ainsi que des animations pour les enfants.

Plus d'infos :

Chamonix : 04 50 53 34 82 - www.mediathèque-chamonix.com



Formation

**Vous souhaitez une formation,
ou une reconversion professionnelle**



Compte Personnel Formation (CPF)

Le CPF permet à toute personne active dès son entrée sur le marché du travail d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. L'ambition du CPF est de maintenir son employabilité et à la sécurisation du parcours professionnel.

pour plus d'infos : www.moncompteactivite.gouv.fr

Pôle emploi

Vous souhaitez évoluer professionnellement, ou vous réorienter ? A travers le Conseil en Evolution Professionnels, Pôle emploi vous informe sur les métiers qui recrutent, le marché du travail et les possibilités de formation.

www.pole-emploi.fr ou votre agence locale de proximité pour un rendez-vous avec votre conseiller.

Mission Locale Jeunes

Accueil et information des jeunes de 16 à 25 ans

Plus d'infos : www.missionlocale.fr

La Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE)

Aide gratuite dédiées en matière d'orientation, de formation, de Validation des Acquis de l'Expérience, de création d'entreprise.

Accompagnement à l'élaboration de projets professionnels.

MIFE 74 - 3 rue Léon Rey-Grange - 74960 MEYTHET

Tél. : 04.50.23.92.66

Portail de l'orientation tout au long de la vie en Rhône-Alpes

Découvrez les métiers. Recherchez une formation ou un dispositif pour évoluer dans votre vie professionnelle. Créez votre emploi, montez votre entreprise.

Plus d'infos : www.orientation.auvergnerhonealpes.fr

BON A SAVOIR

Les centres de formation assurent un rôle d'information auprès du public et peuvent ainsi orienter les personnes concernées vers un Conseiller en évolution professionnelle (Pole Emploi, Mission Locale Jeunes, CAP Emploi) en cas de besoin.

LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES SELON SON SECTEUR D'ACTIVITÉ

Hôtellerie Restauration (cuisine, service, réception, management, etc.)

> LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES SAISONNIERS (SPP-SAISONNIERS) - SE FORMER EN INTERSAISON

Les actions destinées à sécuriser les parcours professionnels des saisonniers sont une exclusivité de l'OPCA Fafih. Un dispositif particulier qui permet aux saisonniers d'accéder plus facilement à la formation.

Qu'est-ce que la SPP-S ?

C est un crédit de 21 heures de formation par année civile. Ces heures sont fractionnables, à vous de décider de leur utilisation selon le type et la durée des formations qui vous intéressent.

Qui est concerné ?

Les travailleurs saisonniers qui justifient d'une saison réalisée au cours des 5 dernières années et d'une durée minimale de 2 mois dans l'Hôtellerie-Restauration, quel que soit leur statut (salarié, demandeur d'emploi, ...) et quelle que soit la période de l'année.

Quel est le coût ?

Les heures de formation sont intégralement financées par l'OPCA Fafih.

A qui s'adresser ?

Contactez l'organisme de formation de votre choix en lui présentant la demande de prise en charge SPP-Saisonniers.

Plus d'infos : www.fafih.com / www.saisonniers-hotel-resto.fr





La GNI-FAGIHT74 souhaite la bienvenue à tous les saisonniers et les remercie d'avoir choisi la Haute-Savoie pour exercer ce métier passionnant qu'est l'Hôtellerie-Restauration. Notre département offre de nombreuses possibilités de travail dans des lieux mythiques et très variés des Lacs à la Haute Montagne en passant par les villes et villages champêtres. Vous découvrirez la grande diversité de nos clientèles aussi bien locale que de touristes du monde entier, la Haute-Savoie est donc ouverte et très cosmopolite. Nos Hôteliers Restaurateurs et Cafetiers sont habitués depuis toujours à accueillir des travailleurs saisonniers qui apportent un dynamisme essentiel à la réussite des saisons. Je vous souhaite en leur nom à tous une belle expérience dans notre région.

GNI-FAGIHT74 wish a warm welcome to all seasonal workers and thank you for choosing the Haute-Savoie to practice what the job in hospitality industry. Our land offers many opportunities for work in in mytic places such as lake, High Mountain, Cities or Small Villages. You will discover our wide variety of clientele, local, foreign people from all over the world. Haute-Savoie is an openmind and cosmopolitan country. Hotel, Restaurant and Cafe owners welcome for many years seasonal workers and we know it is a dynamic task for our season. I wish you all a great experience in our amazing country.

ERIC PANTALACCI
Président Général de GNI-FAGIHT74

Pour plus d'infos : www.federation-hoteliers74.com

LA PLURIACTIVITÉ POUR TRAVAILLER TOUTE L'ANNÉE

CABESTAN (Coopérative d'activités du bâtiment)

Elle permet aux professionnels du bâtiment de créer leur activité de manière autonome tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, d'un suivi comptable et d'un statut de salarié. Ce statut est adapté aux travailleurs saisonniers souhaitant conserver leur activité d'hiver et développer une activité bâtiment pendant la saison estivale. Réunion et rdv à l'antenne de St Pierre en Faucigny.

Plus d'infos : Tél : 04 86 68 70 70 - Email : sbetemps@cabestan.fr

www.cabestan.fr

88, rue Anatole France - 38100 Grenoble

Antenne 74 (sur RDV) : 1011 rue des Glières - 74800 St Pierre en Faucigny



GEIQ BTP Pays De Savoie - Ain

Le GEIQ BTP PAYS DE SAVOIE - AIN regroupe plus de 550 artisans et entrepreneurs sur la Savoie, la Haute-Savoie et l'Ain, représentant toutes les filières du Bâtiment et des Travaux Publics.

Sa mission est de recruter, qualifier et accompagner de nouveaux salariés candidats à une reconversion dans le BTP.

- Si vous êtes saisonniers, possibilité de conserver votre emploi l'hiver pour devenir bi actif en ayant stabilité, évolution et variété professionnelle,
- Alternance « emploi & formation » adaptée à votre potentiel et aux besoins du marché,
- Accompagnement personnalisé pour évoluer et gérer l'enchaînement des saisons,



Plus d'infos : www.geiqbtp.fr

15 rue Andromède - Parc Altaïs - 74650 CHAVANOD

Tel : 04.50.45.69.18

Email : info@geiqbtp.fr

L'association ADIE

Association reconnue d'utilité publique, l'Adie aide les personnes qui rencontrent des difficultés à obtenir un crédit bancaire classique à se maintenir dans l'emploi et à créer leur entreprise grâce au microcrédit.

En tant que saisonnier ou pluriactifs, l'Adie peut vous aider à financer votre formation professionnelle, mobilité, installation ou création de votre micro entreprise.

Pour plus d'infos : Barbara CHABALLIER - bchaballier@adie.org - Tél : 09 69 32 81 10

www.adie.org

RDV à Seynod et Sallanches

TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

EURES

(European Employment Services)

EURES est un réseau de coopération entre les Services publics de l'emploi de l'Union européenne et des pays de l'AELE. Il a pour vocation de faciliter la libre circulation des travailleurs au sein de l'Espace économique européen.

Pôle emploi est habilité, via son réseau de conseillers, à informer et accompagner les projets de mobilité à l'international et recueillir les offres à l'international.

<http://eures.europa.eu> ou prendre contact avec un conseiller de Pôle emploi

Club TELI

(Travail Etudes et Loisirs Internationaux)

Le Club TELI permet de trouver des offres d'emploi, de stage, de bénévolat ou une place au pair et d'avoir accès à des milliers d'adresses utiles d'employeurs qui recrutent et de nombreux bons plans.

L'adhésion de 45 euros par an.

Plus d'infos : www.teli.asso.fr

Les Claret - 73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT

Tel. : 04 79 85 24 63

Email : contact@teli.asso.fr



Après la saison ?

PÔLE EMPLOI À CONTACTER

Pour inscrire ou réinscrire, un clic de souris suffit ! Rendez-vous sur www.pole-emploi.fr. Grâce au formulaire intelligent qui s'adapte à votre situation, l'inscription en ligne, c'est facile et rapide.

Avant de commencer votre demande d'inscription en ligne, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale ou numéro d'identifiant Pôle emploi, vos documents concernant vos activités, un relevé d'identité bancaire, et votre CV.

A noter, pour faire votre inscription, vous pouvez utiliser les postes informatiques en libre accès en agence Pôle emploi à Chamonix ou à la MSAP.

Pôle emploi Chamonix

171 Place Edmond Desailoud
74400 Chamonix-Mont-Blanc

MSAP

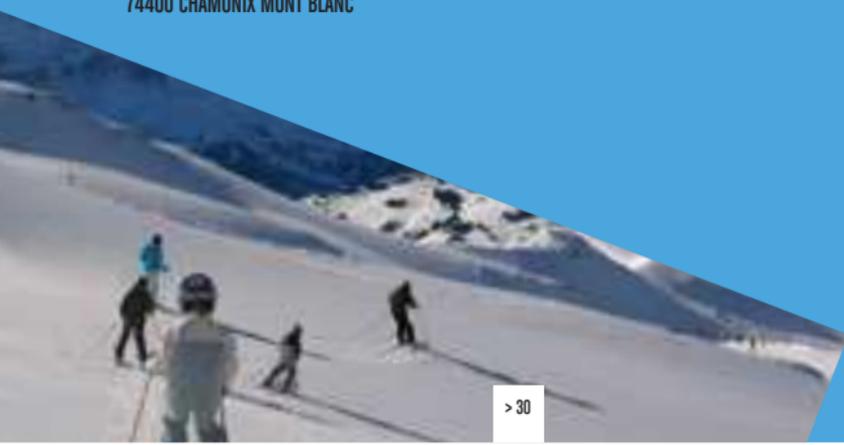
94 promenade du Fori
74400 Chamonix-Mont-Blanc

AUTRES CONTACTS

ESPACE SAISONNIER - MAISON DE SERVICE AU PUBLIC VALLÉE DE CHAMONIX

MJC - Maison Pour Tous
MSAP - 94 promenade du Fori
74400 CHAMONIX MONT BLANC

Contact : msapcham@faucignymontblanc.com
Tel : 06.08.30.96.34



INFOS

Pour un maximum d'informations et de détails :
www.saison-mont-blanc.fr



S'organiser



CALENDRIER 2018-2019

tene

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M	Jour de l'an	1 V	Ella	1 V	Aubin	1 L	Hugues 14	1 M	Fête du trava	1 S	Justin
2 M	Basile	2 S	Présentation	2 S	Ch. le Bon	2 M	Sandrine	2 J	Boris	2 D	Blandine
3 J	Geneviève	3 D	Blaise	3 D	Guénolé	3 M	Richard	3 V	Phil. Jacq.	3 L	Kévin
4 V	Odon	4 L	Véronique 06	4 L	Casimir 10	4 J	Isidore	4 S	Sylvain	4 M	Clotilde
5 S	Edouard	5 M	Agathe	5 M	Olive	5 V	Irène	5 D	Judith	5 M	Igor
6 D	Epiphanie	6 M	Gaston	6 M	Colette	6 S	Marcelin	6 L	Prudence 19	6 J	Norbert
7 L	Raymond 02	7 J	Eugénie	7 J	Félicité	7 D	J.-B. de la Sa	7 M	Gisèle	7 V	Gilbert
8 M	Lucien	8 V	Jacqueline	8 V	Jean de Dieu	8 L	Julie 15	8 M	Victoire 1945	8 S	Médard
9 M	Alix	9 S	Apolline	9 S	Françoise	9 M	Gautier	9 J	Pacôme	9 D	D. de Pentecô
10 J	Guillaume	10 D	Arnaud	10 D	Vivien	10 M	Fulbert	10 V	Solange	10 L	L. de Pentecô 24
11 V	Pauline	11 L	ND de Lourdes 07	11 L	Rosine 11	11 J	Stanislas	11 S	Estelle	11 M	Barnabé
12 S	Tatiana	12 M	Félix	12 M	Justine	12 V	Jules	12 D	Achille	12 M	Guy
13 D	Yvette	13 M	Béatrice	13 M	Rodrigue	13 S	Ida	13 L	Roland 20	13 J	Antoine de P.
14 L	Nina 03	14 J	Valentin	14 J	Mathilde	14 D	Maxime	14 M	Aymar	14 V	Elsée
15 M	Rémi	15 V	Claude	15 V	Louise	15 L	Paternelle 16	15 M	Denise	15 S	Germaine
16 M	Marcel	16 S	Julienne	16 S	Bénédicte	16 M	Benoît-Josep	16 J	Honoré	16 D	Aurélien
17 J	Roseline	17 D	Alexis	17 D	Patrice	17 M	Anicet	17 V	Pascal	17 L	Hervé 25
18 V	Prisca	18 L	Bernadette 08	18 L	Cyrille 12	18 J	Parfait	18 S	Eric	18 M	Léonce
19 S	Marius	19 M	Gabin	19 M	Joseph	19 V	Emma	19 D	Yves	19 M	Romuald
20 D	Sébastien	20 M	Aimée	20 M	Alexandra	20 S	Odette	20 L	Bernardin 21	20 J	Silvère
21 L	Agnès 04	21 J	Damien	21 J	Clémence	21 D	D. de Pâques	21 M	Constantin	21 V	Rodolphe
22 M	Vincent	22 V	Isabelle	22 V	Léa	22 L	L. de Pâques 17	22 M	Emilie	22 S	Alban
23 M	Barnard	23 S	Lazare	23 S	Victorien	23 M	Georges	23 J	Didier	23 D	Audrey
24 J	Fr. de Sales	24 D	Modeste	24 D	S. Cath. de Su	24 M	Fiole	24 V	Donatien	24 L	Jean-Baptiste 26
25 V	Conv. de Paul	25 L	Roméo 09	25 L	Annouciation 13	25 J	Marc	25 S	Sophie	25 M	Prosper
26 S	Paule	26 M	Nestor	26 M	Larissa	26 V	Alida	26 D	Bérenger	26 M	Anthelme
27 D	Angèle	27 M	Honorine	27 M	Habib	27 S	Zita	27 L	Augustin 22	27 J	Fernand
28 L	Th. d'Acquin 05	28 J	Romain	28 J	Gontran	28 D	Valérie	28 M	Germain	28 V	Irénée
29 M	Gildas	29 V	Gwladys	29 V	Gwladys	29 L	Cath. de Sien 18	29 M	Aymar	29 S	Pierre-Paul
30 M	Martine	30 S	Amédée	30 S	Amédée	30 M	Robert	30 J	Ascension	30 D	Marial
31 J	Marcelle	31 D	Benjamin	31 D	Benjamin	31 V	Visitation	31 V	Visitation		

■ ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers ■ ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille



terre

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	L Thierry 27	1	J Alphonse	1	D Gilles	1	M Thé. de l'E.	1	V Toussaint	1	D Florence
2	M Martinien	2	V Julien Eymard	2	L Ingrid 36	2	M Léger	2	S Jour des Défu	2	L Viviane 49
3	M Thomas	3	S Lydie	3	M Grégoire	3	J Gérard	3	D Hubert	3	M François Xav
4	J Florent	4	D Jean-M. Viann	4	M Rosaïe	4	V Fr. d'Assise	4	L Charles 45	4	M Barbara
5	V Antoine	5	L Abel 32	5	J Raïssa	5	S Fleur	5	M Sylvie	5	J Gérard
6	S Mariette	6	M Transfiguratio	6	V Bertrand	6	D Bruno	6	M Bertille	6	V Nicolas
7	D Raoul	7	M Gaëtan	7	S Reine	7	L Serge 41	7	J Carine	7	S Ambroise
8	L Thibault 28	8	J Dominique	8	D Nativité	8	M Pélagie	8	V Geoffroy	8	D Imm. Conceptio
9	M Amandine	9	V Amour	9	L Alain 37	9	M Denis	9	S Théodore	9	L Pierre Fourie 50
10	M Ulrich	10	S Laurent	10	M Inès	10	J Ghislain	10	D Léon	10	M Romaric
11	J Benoît	11	D Claire	11	M Adelphe	11	V Firmin	11	L Armistice 1918 46	11	M Daniel
2	V Olivier	12	L Clarisse 33	12	J Apollinaire	12	S Wilfried	12	M Christian	12	J Jeanne F.C.
3	S Henri et Joë	13	M Hippolyte	13	V Aimé	13	D Géraud	13	M Brice	13	V Lucie
4	D Fête national	14	M Evrard	14	S Croix Glorieus	14	L Juste 42	14	J Sidone	14	S Odile
5	L Donald 29	15	J Assomption	15	D Roland	15	M Thérèse d'A	15	V Albert	15	D Ninon
6	M ND Mt Carmel	16	V Arnel	16	L Edith 38	16	M Edwige	16	S Marguerite	16	L Alice 51
7	M Charlotte	17	S Hyacinthe	17	M Renaud	17	J Baudoin	17	D Elisabeth	17	M Gaël
8	J Frédéric	18	D Hélène	18	M Nadège	18	V Luc	18	L Aude 47	18	M Gatien
9	V Arsène	19	L Jean Eudes 34	19	J Emilie	19	S René	19	M Tanguy	19	J Urbain
10	S Marina	20	M Bernard	20	V Davy	20	D Adeline	20	M Edmond	20	V Théophile
11	D Victor	21	M Christophe	21	S Mathieu	21	L Céline 43	21	J Prés. de Mari	21	S Pierre
2	L Marie Madelei 30	22	J Fabrice	22	D Maurice	22	M Elodie	22	V Cécile	22	D F.se Xavière
3	M Brigitte	23	V Rose de Lima	23	L Constant 39	23	M J. de Capistr	23	S Clément	23	L Armand 52
4	M Christine	24	S Barthélémy	24	M Théo	24	J Florentin	24	D Flora	24	M Adèle
5	J Jacques	25	D Louis	25	M Hermann	25	V Crépin	25	L Catherine 48	25	M Noël
6	V Anne, Joachim	26	L Natacha 35	26	J Côte et Dami	26	S Dimitri	26	M Delphine	26	J Etienne
7	S Nathalie	27	M Monique	27	V Vinc. de Paul	27	D Emeline	27	M Sévïn	27	V Jean
8	D Samson	28	M Augustin	28	S Venceslas	28	L Jude 44	28	J Jacq. de la M	28	S Innocents
9	L Marthe 31	29	J Sabine	29	D Michel	29	M Narcisse	29	V Saturnin	29	D David
10	M Juliette	30	V Fiacre	30	L Jérôme 40	30	M Bienvenue	30	S André	30	L Roger 01
11	M Ignace de L.	31	S Aristide	31	J Quentin	31	J Quentin	31	M Sylvestre	31	M Sylvestre



Crédits photos : © iStockphoto - © Fotolia.com , © mangostock , © contrastwerkstatt ,
 © Infs , © Supriyono Suharto , © galam , © laurent hamels , © depositphotos
 © benjamin py , © Andres Rodriguez , © Yahia LOUKKAL , © Chlorophylle , © Monkey
 Business , © Malcolm , © Konstantin Sutryagin , © DjiggiBodgi.com , © ccpcb.fr ,
 © Mi.Ti. , © GOL , © styf , © Andy Dean - © Maison de l'Emploi : Guillaume Geneau - © Mairie
 de Chamonix Mont-Blanc : Karine Payot
 © Maison de l'Emploi : Chrystelle Deiss - © GEIQ BTP Pays de Savoie - Ain - © Compagnie du
 Mont-Blanc - C. Liparoti - M. Dalmasso - M. Colonel.

Je trie mes déchets

Où ? dans les nombreux conteneurs semi-enterrés ou aériens présents dans votre commune d'accueil.

Comment ? grâce à la signalétique sur chaque conteneur de collecte :



Ces consignes de tri sont valables sur les communes de :

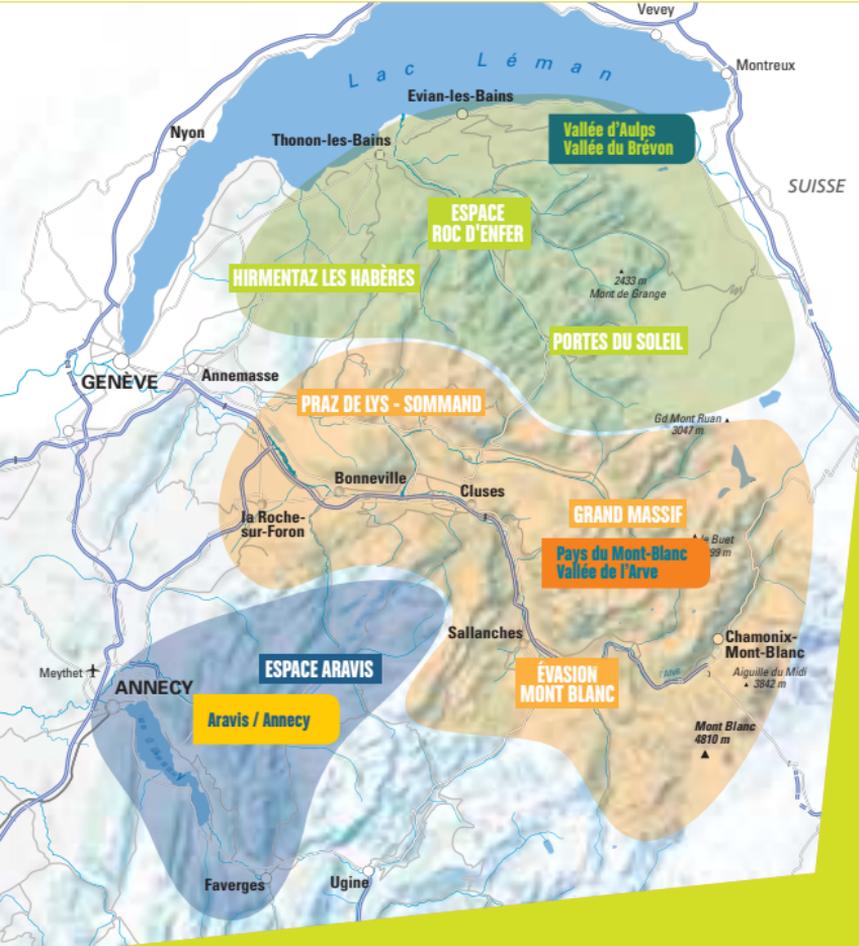
- Chamonix
- Cohennoz
- Combloux
- Cordon
- Crest-Voland
- Demi-Quartier
- Domancy
- Flumet
- La Giettaz
- Les Contamines
- Les Houches
- Megève
- ND de Bellecombe
- Passy
- Praz-sur-Arly
- St Gervais-les-bains
- St Nicolas-la-chapelle
- Sallanches
- Servoz
- Vallorcine

Pour les autres communes, renseignez-vous auprès de la mairie.

Merci d'agir pour nos vallées !



Tel 04 50 78 10 48 - contact@sitom.fr - www.sitomvalleesmontblanc.fr



Guide réalisé par la Maison de l'Emploi de Bonneville



Pays du Mont-Blanc - Vallée de l'Arve



Impression : Agence Id Com Sallanches - www.idcs-cm.com